

Pourquoi adhérer ?

L'ADHÉSION EST OUVERTE À TOUTES CELLES ET À TOUS CEUX QUI VEULENT REJOINDRE LA CFDT.

ETRE ADHÉRENT À LA CFDT PERMET :

- de bénéficier d'une information, d'un soutien individuel tant sur le plan professionnel que juridique dans le cadre des règles définies par la CNAS CFDT,
- d'être informé sur vos droits, sur l'actualité sociale de votre région, de votre branche professionnelle...

A noter que Les adhérents peuvent bénéficier du nouveau service téléphonique : **RÉPONSE À LA CARTE"** Ce service permet un accompagnement personnalisé sur l'ensemble du territoire. Par exemple :

- Une question sur votre contrat de travail ou votre statut professionnel ?
- Un doute sur vos conditions de travail ?
- Un besoin d'information sur la formation professionnelle ?
- Une interrogation sur votre passage à la retraite ou sur le chômage ?
- Un problème plus personnel de mobilité ou de logement ?

ETRE ADHÉRENT À LA CFDT PERMET D'ÊTRE ACTEUR DE LA VIE CFDT :

- en participant aux débats et aux actions proposées par l'organisation
- en représentant la CFDT au sein de votre entreprise ou en étant candidat aux élections représentatives du personnel.

POURQUOI EST-CE IMPORTANT D'ÊTRE TOUJOURS PLUS NOMBREUX À LA CFDT ?

EN REJOIGNANT LA CFDT, LES ADHÉRENTS CONTRIBUENT À LA RENFORCER.

C'est grâce aux adhérents que la CFDT peut s'exprimer au nom des salariés quelles que soient leur profession, leur situation.

PLUS LES ADHÉRENTS SONT NOMBREUX, PLUS LA CFDT EST REPRÉSENTATIVE DE L'ENSEMBLE DU SALARIAT.

Plus les adhérents sont nombreux, plus la CFDT sera entendue et légitime face aux employeurs.